

LETTRÉ OUVERTE AUX CHEMINOTS

NEGOCIATIONS ARIZONA

REFORME DES CHEMINS DE FER : UNE MENACE POUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LE STATUT

Chère collègue, cher collègue,

L'avenir du rail et de l'ensemble des cheminots est aujourd'hui sous pression.

À l'heure d'écrire ces lignes, nous prenons connaissance d'informations au sujet des orientations privilégiées par les négociateurs du futur gouvernement fédéral (Arizona).

Notre volonté est de vous informer quant à la réalité des principaux enjeux liés aux finalités poursuivies par les partis politiques appelés à former cette future coalition.

REGIONALISATION

Le formateur propose de régionaliser les chemins de fer. Chaque région deviendrait propriétaire de l'infrastructure ferroviaire sur son territoire et serait responsable de l'exploitation du réseau. En conséquence, elles pourraient accorder des concessions à différents opérateurs.



Cette proposition n'est pas réaliste et est en parfaite contradiction avec le modèle unitaire que nous défendons. De plus, elle est incompatible avec l'efficacité opérationnelle que nous privilégions.

Elle ne relève pas d'une volonté de contribuer au développement d'une mobilité ambitieuse et performante mais s'inscrit exclusivement dans un agenda nationaliste amorçant la division du pays, au travers des chemins de fer.

ATTAQUE CONTRE HR-RAIL

La note du formateur promet, sans ambiguïté, la disparition d'HR-Rail.

Cette suppression se justifie, selon ses arguments, par le développement des propres services HR au sein de la SNCB et d'Infrabel.



Ce projet entraîne la suppression du rôle d'employeur juridique unique d'HR Rail.

Au-delà, c'est l'unicité du Statut du Personnel qui s'écroule et la conduite coordonnée du dialogue social qui sombre.



C'est le monde à l'envers !

Créer deux services HR distincts ne renforcera pas l'efficacité des prestations HR mais, au contraire, cela affaiblira réellement l'expertise et contribuera à une dégradation du niveau des performances. C'est une porte ouverte à l'accentuation des recours vers les consultants et le marché privé, au détriment des dotations publiques.

Enfin, l'élimination d'HR Rail porte clairement atteinte au statut social des cheminots. Les prestations sociales sont menacées dans les différents secteurs de leurs activités, tels que la Caisse des Soins de Santé, notre Caisse de Solidarité Sociale, les facilités de circulation ou encore l'assurance hospitalisation.

C'est tout l'édifice social de l'ensemble des cheminots qui risque de s'écrouler.

RECRUTEMENTS STATUTAIRES ET CONTRACTUELS

Dans la continuité, le formateur s'attaque frontalement à l'emploi statutaire.

Au nom de la libéralisation, il impose que le recrutement contractuel devienne la norme et le recrutement statutaire l'exception, à la condition d'une nécessité démontrée !

C'est la mort annoncée du Statut du Personnel qui est en vigueur depuis 1926.

Le Statut ce n'est pas un ensemble de privilèges mais, à l'inverse, il repose sur des principes fondamentaux qui visent à garantir l'équité, l'égalité, la justice et la cohésion au sein de l'entreprise.

Il confirme l'égalité de traitement pour tous les cheminots, statutaires ou contractuels, quelle que soit leur fonction.

Il interdit de discriminer les cheminots en raison de leur sexe, leur origine, leurs opinions politiques, leurs croyances religieuses, leurs orientations sexuelles ou encore leur genre. Il assure une rémunération équitable fixée de manière transparente et sans différence entre hommes et femmes.

Ce sont des valeurs auxquelles nous sommes profondément attachés et que nous voulons préserver.

Le Statut du Personnel ne constitue pas une entrave au développement des entreprises, au contraire, il apporte de la stabilité et consolide les liens entre l'entreprise et les cheminots.

REFORME DU DIALOGUE SOCIAL

Afin d'assurer l'aboutissement de ses réformes, le formateur prend des mesures en vue d'amoindrir le rôle des syndicats et de restreindre leur champ d'action.

Le modèle et les structures du dialogue social seront adaptés.

Les relations sociales ne reposeront plus sur les principes légaux et statutaires de la négociation, notamment à la majorité des 2/3 à la Commission Paritaire Nationale, mais se résumeront à de la concertation. Les décisions appartiendront à l'autorité unilatérale des Conseils d'Administration, à la solde des seuls partis politiques.



Les syndicats sont vraiment dans le viseur. Il ne s'agit pas seulement d'une volonté de réduire leur influence, mais bien de restreindre la défense des intérêts collectifs en privilégiant l'individualisme.



C'est une stratégie de destruction des valeurs de solidarité.

Dans ce contexte, afin de limiter au maximum les velléités de résistance des cheminots, l'exercice du droit de grève sera davantage restreint.

En effet, les conditions de l'organisation du service garanti seront élargies.

Il devra être assuré en toutes circonstances et couvrir l'ensemble du réseau.

La possibilité de recourir à la réquisition du personnel serait instaurée.

CONDITIONS DE PENSION

Enfin, dans sa volonté affirmée d'harmoniser les différents régimes de pension, le formateur veut réviser les régimes particuliers des conditions de retraite.

Il ne s'agit pas uniquement des conditions de départ du personnel roulant mais bien des tantièmes préférentiels de l'ensemble des cheminots.

Ces mesures auront pour conséquence de diminuer le montant des pensions, d'allonger les carrières, de retarder les départs à la retraite et de dégrader les conditions de travail particulièrement dans le cadre des fins de carrière.

C'est inacceptable.

ET MAINTENANT ?

Nous continuons de suivre attentivement l'état d'avancement des négociations et mettons un maximum de pression dans la défense de vos intérêts.

Aujourd'hui, nous avons choisi de vous informer au mieux et d'attirer votre attention sur ces situations qui risquent de mettre en péril l'avenir des chemins de fer et, par conséquent, les conditions de travail.



Face à ces menaces sans précédent, seules la solidarité et l'union de tous les cheminots permettra d'inverser les tendances.

Ensemble, nous pouvons faire entendre notre voix et obtenir des améliorations concrètes.

La mobilisation de toutes les forces disponibles sera nécessaire afin de contrarier ces funestes projets.

Nous comptons sur vous !

N'hésitez pas à contacter votre permanent régional afin de rester informé(e) des évolutions de ces négociations.

Solidairement,
Pierre LEJEUNE
Président

